

# RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 2021

Le rapport de rémunération repris ci-après est réalisé au vu des décrets du 12 février 2004 relatifs au statut de l'administrateur public et aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public. Ces décrets ont notamment été modifiés par le décret du 29 mars 2018 modifiant les décrets du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, visant à renforcer la gouvernance et l'éthique au sein des organismes wallons.

## Informations générales

Nom de l'organisme :	Société publique de gestion de l'eau
Nature juridique :	Société anonyme de droit public
Références légales :	Code de l'Eau
Ministre de tutelle :	Ministre Céline TELLIER – Ministre de l'environnement
Période de reporting :	2021

## 1.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS PUBLICS

### 1.1.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

#### Conseil d'administration – période du 01.01.2021 au 31.12.2021

Nom de l'organe de gestion : Conseil d'administration	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Olivier BOUCHAT	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Caroline DECAMPS	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Joseph GEORGE	Président	15/12/2016	5 ans	11.236,23€
Jean-Pierre HANSEN	Administrateur	15/12/2016	5 ans	3.745,38 €
Ingrid POTY	Administrateur	15/12/2016	5 ans	6.242,30€
Bernard ANTOINE*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	4.369,61 €
Christophe BOMBLED*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Philippe BOURY*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Jean-Marie BREBAN**/**	Administrateur	02/04/2021	9 mois	4.369,61€
Karine FABRY*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Alain GILLIS*	Vice-Président	15/12/2016	5 ans	8.427,15 €
Claude GREGOIRE*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	1.872,69 €
Isabelle JEURISSEN*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Renaud MOENS*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Alain PALMANS*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Eric VAN SEVENANT*	Administrateur	15/12/2016	5 ans	0,00 €
Mathurin SMOOS*	Administrateur	02/04/2021	9 mois	4.369,61 €

\* administrateurs assujettis volontaires aux règles attachées au statut d'administrateur public.

\*\*la rémunération est versée à la SOCOFE.

## Commentaires généraux

1. Le Conseil d'Administration en séance du 9.11.2018 a proposé aux 10 administrateurs « non-public » de signer également la charte de l'administrateur public.
2. La rémunération brute annuelle, sur base des fiches fiscales, comprend les jetons de présence pour les administrateurs et les émoluments pour le Président et le Vice-Président et pour chaque personne concernée les frais de déplacement.
3. En vertu du décret du 29 mars 2018, publié le 14 mai 2018 au MB, lequel a notamment modifié les règles de rémunération : *aucune rémunération n'est due aux administrateurs publics qui exercent, à titre statutaire ou dans les liens d'un contrat de travail, au sein des services du Gouvernement wallon ou d'un organisme, une fonction de rang A3 ou supérieur ou pouvant y être assimilée ainsi qu'aux titulaires d'une fonction de direction au sein du comité de direction d'un organisme wallon quelle que soit sa nature.*
4. Le montant global versé pour la rémunération des mandats de l'organe de gestion (Conseil d'administration) relatif à l'exercice 2021 du 01.01.2021 au 31.12.2021 est de 45.822,54€, soit **44.632,58€** pour les *émoluments et jetons de présence* et **1.190,16€** pour les *frais de déplacement*.

## Commentaires relatifs aux changements de mandats au sein du Conseil d'administration

1. En date du 6 mars 2020, Monsieur Christophe BOMBLED a presté serment en qualité de Député fédéral et a donc été suspendu de sa qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'administration de la S.P.G.E.
2. En séance du 05 mars 2021 et sous réserve de l'avis conforme du Gouvernement wallon, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la désignation de **Monsieur Jean-Marie BRÉBAN en remplacement de Monsieur Claude GREGOIRE**, démissionnaire avec effet la veille du Conseil d'administration qui installera les deux nouveaux administrateurs, ainsi que de **Monsieur Mathurin SMOOS en remplacement de Monsieur Christophe BOMBLED** durant la suspension de son mandat.
3. En séance du 19 mars 2021, le Gouvernement wallon a approuvé le remplacement des administrateurs tel qu'exposé lors de la séance du conseil d'administration de la SPGE du 5 mars 2021.
4. L'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2021 a pris acte de la démission de Monsieur C. Grégoire pour accession à la retraite et de la suspension de Monsieur C. Bombled ainsi que de leurs remplacements par Messieurs JM. Breban et M. Smoos. La publication de la décision est intervenue au Moniteur belge du 19.07.2021.
5. La ministre de l'Environnement, Madame Tellier a demandé par courrier daté du 16.12.2021 la poursuite du mandat du Conseil d'administration de la SPGE le temps que des décisions futures soient prises quant à la composition future de celui-ci. La décision de prolongation des mandats a été publiée au Moniteur belge du 11 mars 2022.

## Comité de rémunérations – période du 01.01.2021 au 31.12.2021

Nom de l'organe de gestion : <b>Comité de rémunération</b>	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Olivier BOUCHAT	Président	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Ingrid POTY	Membre	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Bernard ANTOINE*	Membre	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Jean-Marie BREBAN*	Membre	07/05/2021	8 mois	Gratuit
Karine FABRY*	Membre	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Alain PALMANS*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Eric VAN SEVENANT*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Mathurin SMOOS*	Membre	02/04/2021	9 mois	Gratuit

\* *administrateurs assujettis volontaires aux règles attachées au statut d'administrateur public.*

Les conseils d'administration des 2 avril et 7 mai 2021 ont approuvé la nouvelle composition des comités spécialisés.

CA du 2 avril- 2021

Comité stratégique	Comité rémunération	Comité d'audit
M.Palmans (Président)	M.Bouchat (Président)	M.George (Président)
M.Hansen	<b>M.Smoos</b>	<b>M.Breban</b>
M.Gillis	M.Van Sevenant	M.Moens
<b>Mr Boury</b>	Mme Poty	En présence d'A.Bolly
Mme Jeurissen	M.Antoine	
Mme Decamps	Mme Fabry	

CA du 07 mai 2021

Comité stratégique	Comité rémunération	Comité d'audit
M.Palmans (Président)	M.Bouchat (Président)	M.George (Président)
M.Hansen	<b>M.Bréban</b>	<b>M.Boury</b>
M.Gillis	M.Van Sevenant	M.Moens
<b>M.Smoos</b>	Mme Poty	En présence d'A.Bolly
Mme Jeurissen	M.Antoine	
Mme Decamps	Mme Fabry	

## Comité d'Audit – période du 01.01.2021 au 31.12.2021

Nom de l'organe de gestion : <b>Comité d'Audit</b>	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Joseph GEORGE	Président	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Christophe BOMBLED*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Jean-Marie BREBAN*	Membre	07/05/2021	1 mois	Gratuit
Philippe BOURY	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Renaud MOENS*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit

\* *administrateurs assujettis volontaires aux règles attachées au statut d'administrateur public.*

En exécution du décret du 29 mars 2018, à partir de l'assemblée générale du 18/06/2018, une décision a été prise pour ne plus payer les émoluments et jetons de présences pour le Comité d'audit le décret précité prévoyant déjà l'absence de jetons pour les réunions des Comités de rémunérations et stratégique.

À la suite de l'assemblée générale du 18 juin 2018 et du Conseil d'administration du 18 juin 2018, la composition des Comités spécialisés a été modifiée pour tenir compte des règles imposées par le décret du 29 mars 2018 relatives notamment au nombre d'administrateurs membre du Comité d'audit ainsi qu'à l'interdiction pour le président et le Vice-Président de pouvoir être membre du comité de rémunération.

### **Comité stratégique – période du 01.01.2021 au 31.12.2021**

Nom de l'organe de gestion :	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
Comité stratégique		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Jean-Pierre HANSEN	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Caroline DECAMPS	Membre	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Philippe BOURY*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Claude GREGOIRE*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Alain GILLIS*	Membre	18/06/2018	3 ans 6 mois	Gratuit
Isabelle JEURISSEN*	Membre	15/12/2016	5 ans	Gratuit
Alain PALMANS*	Président	15/12/2016	5 ans	Gratuit

\* administrateurs assujettis volontaires aux règles attachées au statut d'administrateur public.

### **1.1.2. RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS PUBLICS**

#### **Conseil d'administration – période du 01.01.2021 au 31.12.2021**

<b>Émoluments :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Président : 12.484,7€/an (1200*1.7410) / 1,6734 = <b>1248,47 €/mois (10 mois)</b></li> <li>Vice-Président : 9.363,5€/an (900*1.7410) / 1,6734 = <b>936,35 €/mois (10 mois)</b></li> </ul> <b>Jetons de présence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Membre : (600*1,7410) / 1,6734 = <b>624,23€</b></li> <li>Commissaires G.W.°: (600*1,7410) / 1,6734 = <b>624,23€</b></li> </ul>
--

### **1.1.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS**

Le mandat dérivé est le mandat que l'administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'administrateur public a été désigné sur sa proposition.

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle en EUR	Rémunération reversée à l'organisme ?
			OUI / NON
Administrateur public	/		

#### **Commentaires**

Aucun administrateur n'exerce un mandat dérivé lié au statut d'administrateur de la SPGE.
---

#### 1.1.4. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉPARTITION DES GENRES

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion CA	4	11	15
- dont administrateurs publics	2	3	5
- dont administrateurs assujettis volontaires	2	8	10

#### 1.1.5. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

**Période du 01.01.2021 au 31.12.2021**

Membres	Conseil d'administration (11 en 2021)	Comité de rémunération (4 en 2021)	Comité d'Audit (1 en 2021)	Comité stratégique (3 en 2021)
Olivier BOUCHAT	7	4		
Caroline DECAMPS	7			2
Joseph GEORGE	10		1	
Jean-Pierre HANSEN	7			1
Ingrid POTY	11	4		
Bernard ANTOINE*	8	0		
Christophe BOMBLED*	0		0	
Jean-Marie BREBAN*	7	2	1	
Philippe BOURY*	10		0	1
Karine FABRY*	7	3		
Alain GILLIS*	10			3
Claude GREGOIRE*	4			1
Isabelle JEURISSEN*	11			3
Renaud MOENS*	10		1	
Alain PALMANS*	8	1		2
Mathurin SMOOS*	7	1		2
Eric VAN SEVENANT*	9	3		
<i>Commissaires du GW</i>				
<i>Ingrid GABRIEL</i>	10	3	1	3
<i>Renaud BAIWIR</i>	10	2	0	3

\* administrateurs assujettis volontaires aux règles attachées au statut d'administrateur public.

#### **Commentaires**

- a. Il n'est pas repris le fonctionnement du collège d'évaluation mis en place par le contrat de gestion n°4, lequel ne prévoit aucun jeton de présence. Le Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> mars 2018 a décidé de la Présidence de ce Collège avec alternance entre la SPGE et le SPW-ARNE. Le Règlement d'ordre intérieur de ce Collège prévoit que des frais de déplacement peuvent être versés en application de la circulaire adhoc.

## 1.2. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) GESTIONNAIRE(S)

### 1.2.1. INFORMATIONS RELATIVES À LA RELATION DE TRAVAIL

	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat : - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction	Si mandat Fct P : - Date AGW Avis conforme - Date entrée en fonction
Jean-Luc MARTIN	Président du Comité de Direction	Employé	CDI, 17.12.1999, Avenant : date signature : 23.12.2016, Date d'entrée en vigueur : 01.01.2017 ; Avenant 04.12.2020*	Notification GW 22.12.2016 Notification G.W. 13.12.2018 01.01.2017 au 31.12.2021
François GABRIËL	1 <sup>er</sup> Vice-Président du Comité de Direction	Employé	CDI, 01.01.2017, Date signature : 23.12.2016, Avenant : 01.01.2019 Date d'entrée en vigueur du renouvellement : 01.01.2019 ;	Notification GW 22.12.2016 Notification G.W. du 13.12.2018 Mandat du 01.01.2019 au 31.12.2023
Cyprien DEVILERS	2 <sup>e</sup> Vice-Président du Comité de Direction	Employé	CDI, Date signature : 01.01.2019 Date d'entrée en vigueur : 01.01.2019 ;	Notification G.W. du 13/12/2019 Mandat du 01.01.2019 au 31.12.2023

### 1.2.2. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de *reporting* 2021 (montants en EUR).

Rémunération 2021	Jean-Luc MARTIN	François GABRIËL	Cyprien DEVILERS
Salaire brut annuel	176.175 €	157.501,19 €	158.520 €
Chèques-repas (contribution patronale)	1.402,73 €	1.596,21€	1.554,75 €
Chèques-cadeaux	40,00 €	160,00 €	80,00 €
Prime de fin d'Année	14.681,25 €	13.130 €	13.210 €
Double pécule de vacances (DPV)	12.484,16 €	11.170,70 €	11.243,80 €
Complément DPV solde 4 <sup>ième</sup> semaine	1.028,11 €	919,94 €	925,96 €
Simple pécule anticipé	14.653,73 €		
Double pécule anticipé	12.991,58 €		
Complément pécule de vac.anticipé	1.662,15 €		
Prime "Vie"		27.187,97 €	27.401,17 €
Prime "Décès"		3.897,25 €	2.574,30 €
Prime "exonération Vie et Décès"		1.196,78 €	1.154,06 €
Prime "rente invalidité"		4.197,96 €	4.229,99 €
<b>Maximum indexé : 269.890,67€</b>	<b>235.118,71€</b>	<b>220.958,00 €</b>	<b>220.894,03 €</b>

#### Commentaires

L'assurance de groupe est un plan à contributions définies depuis le 01.01.2017 pour les gestionnaires.

Le total du maximum indexé pour l'année 2021 est de **269.890,67€** :

Le plafond de rémunération de 245.000,00 euros bruts annuels est indexé le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année par application de la formule suivante : le plafond de rémunération est égal à 245.000,00 euros multiplié par l'indice des prix à la consommation de décembre (base 2004) et divisé par 121,66 (indice des prix à la consommation de décembre 2013, base 2004).

L'indice de décembre 2020 est de 134,02 donc  $(245.000 \times 134,02 / 121,66) = 269.890\text{€}$ .

Rapport du Comité de Rémunération du 03 décembre 2021 relatifs à l'évaluation de l'atteinte des objectifs 2021 du management de la société ainsi qu'à la fixation de ses objectifs 2022 :

Le Président du Comité de rémunérations fait rapport en séance des discussions survenues et propositions relatives à l'évaluation du management et à la fixation temporaire des objectifs 2022 de celui-ci. Le Conseil d'administration approuve ce rapport et décide de porter le plafond de la rémunération des Vice-présidents du Comité de Direction de 80,96 % à **81,87 % du plafond** prévu à l'article 15bis §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public **au 1er janvier 2021, soit 220.958,95€**.

1. Le G.W. du 22.12.2016 a approuvé la composition du Conseil d'administration et du Comité de Direction.
2. Le G.W du 13.12.2018 a approuvé la décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2018 concernant la nouvelle composition du Comité de Direction à 3 membres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le mandat de Monsieur Cyprien DEVILERS court du 01.01.2019 au 31.12.2023 et Monsieur François GABRIËL est renouvelé du 01.01.2019 au 31.12.2023.
3. Le Conseil d'administration en séance du 13 novembre 2020 a décidé de marquer accord sur la proposition de son Comité de rémunération du 23.10.2020 relative à la situation du Président du Comité de Direction dans le cadre de son accession à la pension (atteinte de 65 ans en date du 08.07.2020). Un avenant au contrat d'emploi a été rédigé pour fixer son packing salarial (à savoir plus de prime patronale en assurance-groupe et plus de couverture en CAMI) à 90% du plafond prévu par le Décret gouvernance à partir du 1<sup>er</sup> août 2020 jusqu'au 31 décembre 2021.
4. Le GW du 23 décembre 2021 a prévu le remplacement de Monsieur Jean-Luc Martin par Monsieur Eric Van Sevenant à la présidence du Comité de direction.

### 1.2.3. MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE (LE CAS ÉCHÉANT)

Il n'est plus versé de bonus aux gestionnaires depuis le 01.01.2017.

#### INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DÉRIVÉS

Le mandat dérivé est le mandat que le gestionnaire a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où le gestionnaire a été désigné sur sa proposition.

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle	Rémunération reversée à l'organisme ?
		EUR	OUI / NON
Membre du personnel SPGE	- Mandat SWDE	0€	Oui
Jean-Luc MARTIN	- Mandat AQUAWAL	Gratuit	Gratuit

#### Commentaires

1. À la suite de la modification des statuts d'AQUAWAL S.A. via une AGE organisé le 11 décembre 2018, la SPGE ne dispose plus que d'un seul mandat d'administrateur assuré par le président du Comité de Direction et ce à titre gratuit.

### 1.3. INFORMATIONS RELATIVES AU(X) COMMISSAIRE(S) DU GOUVERNEMENT

#### 1.3.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS ET À LA RÉMUNÉRATION

**Période du 01.01.2021 au 31.12.2021**

Nom de l'organe de gestion :	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute en EUR
	JJ/MM/AAAA	Années	
Ingrid GABRIEL	17/10/2019	5 ans	6.242,30 €
Renaud BAIWIR	24/10/2019	5 ans	5.618,07€

#### Commentaires

La rémunération globale des commissaires du Gouvernement du **01.01.2021 au 31.12.2021** est de **11.860,37€**.

#### 1.3.2. INFORMATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

**Période du 01.01.2021 au 31.12.2021**

	Conseil d'administration	Comité de rémunération	Comité d'Audit	Comité stratégique
Ingrid GABRIEL	10/11	3/4	1/1	3/3
Renaud BAIWIR	10/11	2/4	0/1	3/3

#### Commentaires

1. Les Commissaires du Gouvernement sont invités aux Comités spécialisés (disposition prévue dans le contrat de gestion n°4 entre la Région wallonne et la SPGE).
2. L'Assemblée générale de la SPGE du 18 juin 2018, par une modification statutaire concernant la rémunération des Commissaires du Gouvernement wallon, a décidé qu'à défaut de décision du Gouvernement wallon, ces derniers étaient rémunérés comme un administrateur (plafond similaire à la disposition contenue à l'article 19bis du décret du 1<sup>er</sup> février 2004 relatif aux Commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public).

DocuSigned by:  
  
74C90FC62C82476...  
**François GABRIËL**  
1<sup>er</sup> Vice-président du Comité de direction

DocuSigned by:  
  
73F0F297E4AB438...  
**Cyprien DEVILERS**  
2<sup>e</sup> Vice-président du Comité de direction

DocuSigned by:  
**Eric VAN SEVENANT**  
6F04B3E899874E8...  
**Eric VAN SEVENANT**  
Président du Comité de direction